

AFFAIRE N° 27 - Augmentation de l'effectif de caporaux du Corps  
des Sapeurs-Pompiers

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'Administration des Sapeurs Pompiers de la Ville a proposé au Maire la nomination de 6 Caporaux. La nomination de ces Caporaux porterait à 9 l'effectif des Caporaux du Corps des Sapeurs-Pompiers. Ne disposant que 8 postes à l'effectif, je vous demanderai de bien vouloir augmenter cet effectif de :

- 1 poste supplémentaire.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

LE MAIRE - Cette demande est faite parce qu'un Caporal est, à l'heure actuelle, en congé de longue durée pour maladie.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

\*